

NOUVELLES DOCTRINES MILITAIRES ET AVENIR DE LA SÉCURITÉ OCCIDENTALE

PAR

YVES BOYER (*)

Les dernières années de la décennie 90 auront été marquées par des réflexions très avancées sur la nature des opérations militaires dans l'avenir. On en voudra pour preuve la publication de deux importants rapports sur la politique de défense des États-Unis. Préparés à l'initiative du Congrès, ils étaient destinés à caractériser la politique militaire américaine dans les premières années du nouveau millénaire. Ces deux rapports sont à bien des égards riches d'enseignements, y compris pour les Européens, dans la mesure où Washington reste à l'avant-garde de la pensée militaire contemporaine.

Rendue publique en mai 1997, la *Quadrennial Defense Review* (QDR) avait pour objectif d'éclairer les choix budgétaires pour les quatre années à venir. Préparée par les différents services du Pentagone, ses conclusions s'inscrivaient tout naturellement dans le droit fil des orientations militaires décidées dès l'effondrement du bloc soviétique. Le Congrès avait parallèlement souhaité qu'une commission indépendante, le « *National Defense Panel* » (NDP) (1), se prononçât sur la teneur de la QDR. À cet égard le NDP, qui ne reflétait pas le point de vue dominant du Pentagone, était suffisamment iconoclaste pour que l'on prêtât une réelle attention à la teneur des messages qu'il distillait.

En mettant en évidence une série de facteurs de transformation de la scène internationale, ces deux rapports ne pouvaient laisser indifférents les Européens. L'accent était placé en particulier sur :

- les effets de la révolution géopolitique provoquée par la chute de l'ex-URSS, de l'émergence de la Chine et de l'Inde et du rôle croissant des acteurs non étatiques ;
- les pressions sociales et démographiques exercées sur des États incapables d'y faire face, provoquant ainsi des crises « humanitaires » récurrentes ;
- l'existence d'un marché global rendant difficile la mise en application de sanctions économiques ;

(*) Directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

(1) Le NDP était composé de neuf personnalités extérieures au Pentagone. Il était dirigé par Philip Odeen, président de BDM, une des plus importantes firmes de consultant du Département de la Défense.

- la relative rareté des ressources naturelles, comme l'eau et les terres arables, qui pourrait provoquer de nombreuses tensions politiques, économiques et ethniques ;
- le rôle croissant de la technologie dans la sécurité des États occidentaux, en particulier dans le domaine militaire, certains analystes avançant même l'idée d'une « révolution dans les affaires militaires » (RMA).

Les rapporteurs estimaient que les États-nations perdront de leur importance, au profit d'organisations internationales, de sociétés multinationales et d'acteurs non étatiques, voire de mafias.

Cet environnement incertain recèle un certain nombre de défis spécifiques pour les forces armées, notamment le recours à des moyens asymétriques (2) pour menacer les intérêts occidentaux et ainsi mettre en défaut la supériorité militaire occidentale largement fondée sur le recours massif à la haute technologie.

Dans ce contexte, les défis les plus importants à prendre en compte par Washington mais aussi, en très large part, par les Européens, concerneraient :

- la projection de puissance. L'objectif principal dans le cadre d'opérations de projection de puissance est de détruire dans les délais les plus brefs possibles les centres de gravité de l'ennemi, c'est-à-dire les éléments clés qui structurent l'économie, les centres de décision politiques et militaires, ainsi que son dispositif militaire afin de faire plier les responsables ennemis. La projection de puissance devra se faire dans des temps très courts, par l'emploi d'unités ramassées aux trains logistiques peu encombrants et en utilisant toutes les ressources des forces « aérospatiales », appelées à jouer un rôle central. Les forces amies emploieront, d'une façon intégrée, toute une série de moyens traditionnels mais aussi des drones de surveillance et d'attaque. L'ensemble des forces sera intégré grâce à des Systèmes d'Information et de Commandement (SIC) grâce auxquels les délais entre le repérage d'une activité ennemie et sa neutralisation seront de l'ordre de quelques minutes ;
- les armes de destruction massive ;
- les menaces et les défis de nature transnationale ;
- la guerre de l'information ;
- les opérations en zones urbaines ;
- l'utilisation de l'espace. Il existe, en la matière, un potentiel énorme qui ne concerne plus seulement les fonctions désormais traditionnelles de renseignement, de communication et de navigation, mais aussi la guerre de l'information. C'est ainsi que, selon des sources américaines, lors des opé-

(2) Par exemple : infliger le maximum de pertes américaines civiles et militaires de façon à dissuader Washington, utiliser des armes de destruction massive et des missiles balistiques ou de croisière pour neutraliser les zones d'accès des forces américaines sur un théâtre d'opérations, attaquer les systèmes d'information américains, etc.

rations militaires menées contre la République fédérale de Yougoslavie au printemps 1999, des satellites furent utilisés pour « *pénétrer* », en « *injectant* » des informations, les systèmes informatiques serbes et en particulier ceux de la défense aérienne.

LES CAPACITÉS DES FORCES À L'HORIZON 2020

On constate ainsi que désormais, l'évolution de ce qu'il convient d'appeler « *l'art militaire* » est caractérisée par l'essor phénoménal des moyens de surveillance, de traitement des signaux, d'acquisition, de frappes d'objectifs sur des espaces considérables en des temps très brefs, et par l'importance de la guerre de l'information (acquérir l'information sur l'ennemi tout en l'empêchant de faire de même). Toute une série de domaines nouveaux apparaît pour mener la bataille. Des efforts de recherche et d'investissement doivent être désormais consentis au profit :

- de l'architecture de systèmes;
- de la protection des systèmes d'information (civils et militaires);
- des opérations électroniques offensives;
- de l'automatisation (afin de réduire la durée des opérations);
- de la diminution de la charge logistique;
- de la mobilité;
- de la vitesse des opérations;
- de l'extension des zones d'opérations et de l'allongement de la portée des moyens de frappe.

Les progrès dans ces différents domaines permettront de concentrer les effets et non pas les forces. Ce n'est pas leur concentration qui importe désormais mais bien davantage la combinaison et la synergie des effets, appliqués en un point donné du dispositif ennemi et notamment contre ses centres de gravité, qui doivent permettre de dominer militairement l'adversaire.

La thématique de la RMA qui a largement dominé les débats militaires des années 1992-98, s'inscrit dans cette problématique. Les controverses qu'elle a suscitées ont amené les Américains à imaginer un nouveau cadre de référence pour définir les moyens et les doctrines après la perte de l'ennemi soviétique. Il leur a fallu, ce qui est vrai d'ailleurs pour les Occidentaux en général, passer d'une planification militaire fondée sur le potentiel estimé d'un ennemi générique à une planification définie seulement en fonction de missions génériques. C'est aussi ce à quoi sont confrontés les 15 de l'Union européenne pour définir les capacités militaires dont ils auront besoin pour assumer les tâches de « Pétersberg » (missions humanitaires, opérations de maintien de la paix, opérations de rétablissement de la paix),

pour lesquelles ils cherchent à mettre au point des « *indicateurs de convergence* ».

En ce sens, la RMA, concept aux contours mal définis et perçue avec beaucoup de scepticisme par les différentes armées, est devenue l'aiguillon pour penser l'adaptation, non pour la définir. Dans cette phase de mutation des appareils militaires se télescopent des facteurs de natures différentes qui obscurcissent le débat et qui ont amené certains observateurs à penser que la RMA s'était imposée comme seul horizon définissant l'avenir des outils de défense. Se mêlent en effet désormais des réflexions sur la nature de la guerre, sur la façon de la mener, sur les différents niveaux auxquels s'envisagent les opérations militaires (stratégique, opératif et tactique), sur les apports de la technologie, et sur une plus grande interarmisation, c'est-à-dire une plus grande interaction entre les armées de l'Air, de Terre et de Mer. La réduction des budgets militaires et donc du volume des forces conduit en effet à optimiser leur emploi par la recherche d'un maximum de synergies entre elles. Comment les « assembler » pour le combat sur le champ de bataille cybernétique si ce n'est, soutiennent certains experts, non pas à travers une quelconque « RMA » mais par la redécouverte des principes de la guerre, et notamment de l'art opératif ? L'art opératif recouvre les voies et les moyens d'assembler sur un large théâtre d'opérations des sous-ensembles de forces aux effets différents comme on l'a vu en 1991 sur le théâtre koweïtien et en 1999 sur celui des Balkans.

On constate ainsi en ce début de siècle qu'une des voies qui s'offrent aux puissances occidentales pour repenser leur outil militaire est de trouver dans les « fondamentaux » de l'art de la guerre des outils et des méthodes propres à définir un art opératif adapté aux conditions de la guerre du futur. Dans cette hypothèse, l'évolution technologique n'est plus une fin en soi mais un moyen au service d'une pratique renouvelée de l'art opératif. Interarmisation et art opératif prennent le pas sur le thème apparemment séduisant mais trop vague de RMA alors même que ce dernier exerce encore un certain effet de séduction aux États-Unis.

QUEL MODÈLE DE DÉFENSE POUR LES EUROPÉENS ?

C'est dans ce contexte que se trouve posée la question de la mise sur pied d'une défense européenne. La dynamique favorable à la mise sur pied d'une Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) s'est en effet trouvée renforcée depuis 1998 avec la Déclaration de Saint-Malo, et les prises de positions politiques entérinées lors des sommets de l'Alliance à Washington (avril 1999) et de l'Union à Cologne (juin 1999). Pour la première fois depuis le début de la construction européenne, le 15 novembre 1999 les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des Quinze se sont réunis à Bruxelles afin de préparer le Conseil européen d'Helsinki, qui a fixé le pro-

gramme destiné à doter l'UE d'une capacité d'intervention dans les crises régionales. Cette dynamique appelle désormais une réflexion sur les moyens à développer et à mettre en œuvre par l'Union afin d'assumer les responsabilités qu'elle entend assurer en matière de défense à l'heure où les États-Unis font preuve d'un grand dynamisme pour transformer leur appareil militaire et innover quant à son emploi en affichant de nouveaux concepts. En témoigne le document *Joint Vision 2010*, émanant du Comité des Chefs d'état-major américain (*Joint Chiefs of Staff – JCS*). Ce document, publié en 1996, sert désormais de référence, de guide tout à la fois à la planification budgétaire, aux orientations programmatiques des armées, et aux projets américains sur l'évolution de l'Alliance atlantique.

Dans le cadre de la préparation du sommet de Washington d'avril 1999, le Secrétaire à la Défense américain, M. William Cohen, avait ainsi donné le ton lorsque, évoquant le nouveau concept stratégique auquel, selon lui, l'Alliance devrait se rallier, il reprenait la thématique figurant dans *Joint Vision 2010* tout en l'adaptant aux besoins à venir de l'OTAN (3). On assisterait ainsi à une « offensive » américaine à destination des alliés européens visant à inscrire leur politique et leur stratégie de défense dans un cadre conceptuel qui correspond avant tout aux besoins américains, auxquels Washington tend à identifier ceux des Européens. Cette « offensive » avait pris corps à l'occasion d'une réunion de l'OTAN à l'automne 1998 lorsque William Cohen avait proposé « *les bases d'une vision opérationnelle commune entre alliés fondée sur quatre capacités majeures : mobilité, emploi efficace de la force (effective engagement), survivabilité et capacité à durer (sustainability)* » (4). Ce qui importe depuis lors pour Washington, c'est de voir ses alliés européens lui emboîter le pas et, à l'occasion de la transformation de leurs forces armées, développer des « capacités opérationnelles optimisées » (*desired operational capabilities*).

Cet objectif se trouve explicité dans le cadre de « l'Initiative sur les capacités de défense » (*Defense Capability Initiative*) promue par les Américains au sein de l'OTAN (5) et annexée au Concept stratégique de l'OTAN adopté par les chefs d'État et de Gouvernement lors du sommet de Washington. Ces derniers se voient ainsi attribuer *de facto* des rôles et des fonctions dans un « système de systèmes » dont la maîtrise appartient à Washington. En quelque sorte les États-Unis proposent à leurs alliés, clé en main, un système de défense *high-tech* pour mener des opérations destinées à assurer la sécurité dans une zone stratégique unifiée.

(3) William COHEN, allocution lors de la conférence « Transforming Nato's Defense Capabilities », Norfolk, USA, 13 novembre 1998.

(4) William COHEN, rencontre informelle des ministres de la Défense de l'OTAN, Vilamoura, Portugal, septembre 1998.

(5) William COHEN, allocution lors de la conférence « Transforming Nato's Defense Capabilities », Norfolk, USA, 13 novembre 1998.

Dès lors que les États-Unis offrent aux Européens de s'insérer dans une architecture militaire collective dont ils possèdent toutes les clés d'entrée, les Européens ont, semble-t-il, le choix entre deux options.

La première est de suivre une pente qui leur est devenue naturelle depuis des décennies. Les États-Unis, « *puissance indispensable* », pour reprendre les termes du Secrétaire d'État, M^{me} Madeleine Albright, garants de la sécurité européenne, voient leur présence réclamée par les Européens. La plupart d'entre eux ont tacitement accepté d'en payer le prix par la reconnaissance du *leadership* américain sur leur politique de sécurité. Un *leadership* qui par essence ne peut se partager. Individuellement, chaque État se trouve amené par la dynamique ainsi créée à trouver un point d'équilibre entre l'affirmation et la préservation de ses intérêts et la nécessaire insertion dans la politique stratégique définie par l'OTAN et par conséquent par les États-Unis. Ce système est celui qui a largement prévalu pendant 50 ans et dont on ne peut nier qu'il a permis aux Alliés de gagner la guerre froide. Aujourd'hui, s'il devait s'inspirer peu ou prou de *Joint Vision 2010*, le système otanien s'adapterait à de nouvelles conditions militaires, opérationnelles et technologiques déterminées par Washington. Cette dynamique ne peut qu'aboutir à une intégration sans précédent des appareils militaires européens dans celui formaté par et pour les États-Unis. Est-ce une attitude cohérente alors même que l'Union européenne entend jouer un rôle politique à sa mesure sur la scène internationale ?

Reste donc une seconde option qui consiste à parfaire la construction européenne en lui conférant une dimension qu'elle ne pouvait avoir jusqu'à présent mais que désormais elle ne peut éluder au risque de se saborder à terme. Cette dimension, c'est bien évidemment une politique de défense commune qui s'inscrit dans le cadre de l'objectif stratégique poursuivi, sous des formes différentes, par les gouvernements français depuis une quarantaine d'années : celui d'une « Europe puissance ». De ce point de vue, la fin des années 90 a été décisive. Le Traité de Maastricht ouvrait la voie à la constitution d'une IESD mais en 1992 trop d'hypothèques pesaient sur ce projet alors plombé par de très nombreuses ambiguïtés. Il aura fallu attendre les années 98 – 99 pour qu'une grande partie d'entre elles soient levées. En particulier avec le sommet de Washington, il fut explicitement reconnu que désormais, ce seraient les évolutions de l'Union européenne qui donneraient le rythme et la substance de l'IESD, et non plus celle de l'OTAN comme cela semblait s'imposer depuis le sommet de l'Alliance à Berlin en 1996.

CONCLUSION

Le développement de l'IESD réservera encore beaucoup de surprises et apportera son lot de difficultés. Des manœuvres dilatoires risquent d'être

nombreuses à commencer par celles qui émaneront de Washington pour qui une IESD appellera à des « révisions déchirantes ». L'IESD n'est pas cependant fondamentalement contraire aux intérêts américains d'autant qu'il reste clair que, pour l'Alliance, la sécurité collective, au sens de l'article 5 de la Charte atlantique, gardera encore pour longtemps toute sa valeur. En ce sens les blocages à venir ne viendront pas seulement des États-Unis. Les réticences des ministères européens de la Défense, immanquablement appelés à se transformer profondément pour permettre l'essor de l'IESD, seront au moins aussi vives.

De la même façon que la mise en place de l'Euro a radicalement modifié la place et la fonction des Banques centrales nationales au profit de la Banque centrale européenne, on peut affirmer, au risque de déplaire mais d'avoir raison sur le long terme, que la mise en œuvre de l'IESD, à budgets militaires constants, aboutira à une forme de spécialisation des fonctions entre Européens. Cette idée gêne et fait sursauter. En France on ne veut pas en débattre. C'est à peine si l'on consent à évoquer la « mutualisation » de certains moyens militaires. C'est reculer pour mieux sauter. Après l'abandon de la souveraineté monétaire, il faudra admettre que l'IESD appelle un transfert de souveraineté de même nature.